

Le 20 mai 2015, le Parlement Européen a choisi l'éthique plutôt que le business dans le dossier de la traçabilité des minerais des conflits. Anne Blanpain et Santiago Fischer de l'ONG Justice et Paix nous l'expliquent. Les entreprises devront à terme s'assurer que les minerais qu'elles achètent, à tous les stades de transformation, sont des minerais propres, pas des minerais du sang.

L'émission Afrik'Hebdo (sur La Première) du 23 mai passe en revue trois thèmes : le Burundi, les minerais des conflits, le Burkina Faso. Dans la 2<sup>e</sup> partie de l'émission (à 9'15 »), Anne Blanpain et Santiago Fischer de l'ONG Justice et Paix, reviennent sur le récent vote du Parlement européen en faveur d'une traçabilité des minerais « du sang ».